

Planifiez pour la vie^{MC}

Votre guide de l'essentiel





Table des matières

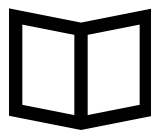
04 Fixez-vous des objectifs

08 Choisissez vos placements

10 Gardez le cap

Imaginez toucher un salaire sans travailler. Vous en rêvez, n'est-ce pas?

Eh bien, viendra un jour où ce pourrait être la réalité. Pour cela, rappelez-vous que votre revenu de retraite de demain dépend largement de ce que vous faites de votre argent aujourd'hui.



Les pages suivantes traitent de la planification de la retraite. Vous y trouverez des conseils sur la façon de placer vos épargnes en vue de les faire fructifier — et un rappel que le temps est toujours votre allié.

Une fois que vous aurez commencé, vous allez :

- **épargner avec facilité**
grâce aux retenues sur votre paie (si cela vous est proposé)
- **payer moins de frais, en règle générale,**
en participant à un régime collectif que si vous investissiez dans un régime individuel
- **profiter d'outils et de services pratiques**
qui vous aideront à gérer vos placements
- **vous concentrer sur votre objectif**
grâce à une variété d'options de placement souples
- **profiter de notre soutien**
grâce à l'expertise de nos représentants financiers



Fixez-vous des objectifs

Votre vie, votre retraite

Souhaitez-vous être en mesure de seulement combler vos besoins de base, comme l'alimentation et le logement? Ou souhaitez-vous partager votre temps entre les destinations exotiques et votre chalet au bord du lac? Soyons réalistes : votre situation sera probablement quelque part entre les deux, mais vous devez vous poser la question.

Éléments à considérer :

- Nourriture, logement, soins personnels et transport
- Assurance-santé et impôts fonciers
- Loyer ou remboursement d'un prêt hypothécaire (ou de tout autre type de prêt)
- Dépenses liées aux voyages et aux loisirs
- Impôts sur le revenu estimés
- Inflation estimée
- Toute autre obligation financière propre à votre situation

Trois facteurs fondamentaux

Pour réussir la planification de votre retraite, vous devez tenir compte de trois facteurs fondamentaux : vos cotisations, votre temps et le rendement de vos placements.

Autrement dit, votre revenu de retraite sera plus ou moins considérable selon le montant que vous aurez mis de côté, pendant combien de temps vous aurez épargné et les types de placements que vous aurez choisis.

L'idée est de planifier pour l'avenir, de sorte que vous augmentiez vos chances de toucher un revenu de retraite qui puisse combler vos besoins et vos désirs.

1. Vos cotisations

2. Votre temps

3. Vos placements

- Votre revenu de retraite



Vos placements

Combien prévoir au juste?

Choisir le bon montant

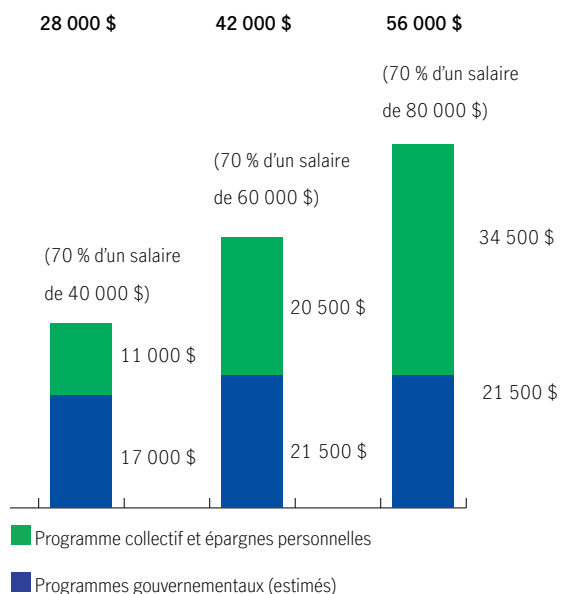
Selon les experts, vous aurez besoin d'environ 70 % de votre salaire régulier pour vivre à l'aise à la retraite. Gardez cela en tête, mais choisissez un montant de cotisation qui vous semble réaliste compte tenu de votre mode de vie actuel et de vos objectifs à long terme. Utilisez le Calculateur d'épargne-retraite accessible à l'adresse manuvie.ca/outilspoularetraite pour estimer la somme que vous devriez épargner pour mener le style de vie auquel vous aspirez à la retraite.

Votre revenu de retraite proviendra probablement de trois sources :

- Vos épargnes personnelles (biens immobiliers, autres régimes d'épargne ou autres sources de revenu)
- Votre programme d'épargne et de retraite collectif
- Programmes gouvernementaux (Sécurité de la vieillesse, Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada)

Les programmes gouvernementaux ne vous fourniront qu'une partie du montant dont vous aurez besoin et celui-ci variera en fonction de votre revenu. Le reste devra provenir de vos épargnes personnelles.

Revenu de retraite souhaité



Le tableau ci-dessous vous donne, en fonction de l'âge auquel vous commencez à cotiser et du revenu de retraite souhaité, un aperçu du montant que vous devriez épargner chaque mois. Le total devrait être une combinaison de votre programme collectif et de vos épargnes personnelles.

Montant à épargner pour obtenir le revenu souhaité

Revenu de retraite souhaité	28 000 \$	42 000 \$	56 000 \$
	(70 % de 40 000 \$)	(70 % de 60 000 \$)	(70 % de 80 000 \$)
Âge	Cotisations mensuelles initiales suggérées		
20 ans	140 \$	270 \$	450 \$
25 ans	180 \$	330 \$	560 \$
30 ans	220 \$	410 \$	690 \$
35 ans	280 \$	520 \$	880 \$
40 ans	360 \$	680 \$	1 140 \$

Les chiffres sur cette page sont fournis à titre indicatif seulement et ne sont pas garantis. Les revenus de retraite indiqués sont fonction d'une rente nivelée entre 65 et 90 ans et d'un taux de rendement net de 5 %. Tous les montants sont avant impôts et sont indexés à 2 % par année pour l'inflation, jusqu'à la retraite. Le calcul de la rente du RRQ/RPC est basé sur la rente maximale payable actuellement. Ce montant sera ajusté progressivement au fil du temps, conformément à la bonification de ces régimes qui a commencé en 2019. Pour obtenir des renseignements sur les prestations gouvernementales et le montant maximal que vous pouvez cotiser, visitez canada.ca/fr/services/finance/pensions.

Pour vous aider à atteindre votre objectif, vous devrez augmenter chaque année vos cotisations du même pourcentage que votre augmentation de salaire.

Obtenir le plus possible

Profitez de tout programme patronal de cotisations de contrepartie offert dans le cadre de votre régime et songez à consolider tous vos actifs dans un seul programme pour minimiser vos frais.

Pour faire des calculs plus personnalisés en fonction de vos revenus et de vos épargnes, utilisez notre Calculateur de retraite qui se trouve à la page d'accueil de votre **Salon VIP**.

Référez-vous aux renseignements sur le régime pour savoir si vous pouvez cotiser par retenues sur la paie.



Rappelez-vous de la règle
des 70 %

Certaines dépenses liées au travail et à la famille, comme les frais de scolarité des enfants et les versements hypothécaires, seront probablement moins élevés à la retraite. Toutefois, en fonction de vos objectifs, vous pourriez avoir besoin de plus d'argent.

Même si vous n'épargniez que **50 \$ par mois**, cela représentera **74 428 \$** après **40 ans**.

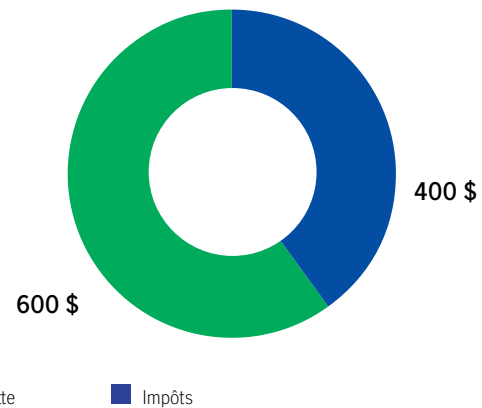
En supposant un taux de rendement net de 5 %

Pensez d'abord à vous

Profitez des cotisations par retenues sur la paie

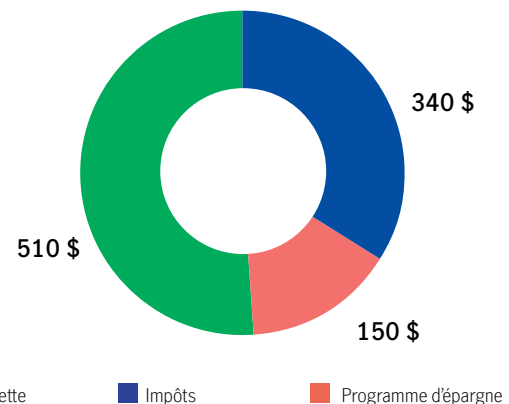
Marc et Nancy sont des collègues de travail. À chaque paie, ils touchent chacun 1 000 \$ avant impôts (en supposant un taux d'imposition de 40 %). Nancy verse 150 \$ dans un régime d'épargne à l'abri de l'impôt (p. ex. REER). Marc, lui, ne le fait pas.

Marc



Marc a une paie nette plus grosse, mais il paie plus d'impôts et n'a pas d'épargne qui l'attend.

Nancy



La somme de 150 \$ que Nancy met de côté ne représente en fait que 90 \$ de moins sur sa paie nette. De plus, Nancy paie 60 \$ de moins en impôts que Marc.

En cotisant à son REER, Nancy réussit à **convertir 90 \$ en 150 \$**.

Votre temps

Commencez maintenant, épargnez plus

Généralement, plus vous donnerez le temps à vos épargnes de fructifier, plus vous aurez d'argent à la retraite.

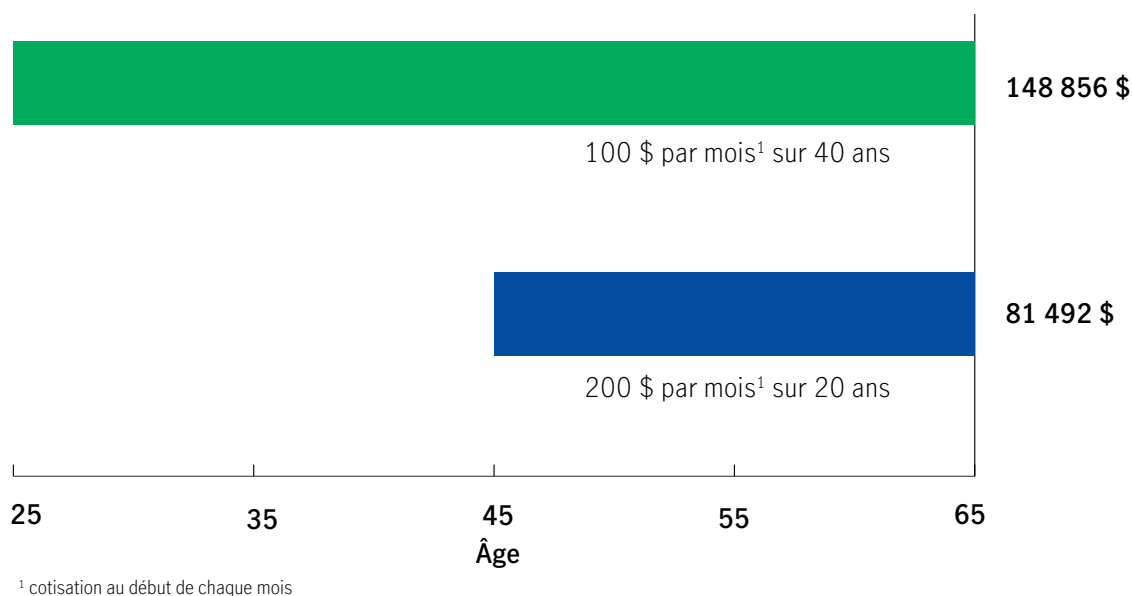
À l'inverse, plus vous attendez pour épargner, plus vous devrez faire d'efforts pour atteindre vos objectifs.

Dans le tableau ci-contre, on suppose que vous commencez à partir de zéro et que vous épargnez suffisamment pour remplacer 70 % de votre salaire à l'âge de 65 ans.

Si vous commencez à épargner :	Pourcentage de votre salaire que vous devez mettre de côté
dans la vingtaine	de 4 % à 10 %
dans la trentaine	de 7 % à 16 %
au début de la quarantaine	de 11 % à 23 %
à la fin de la quarantaine	de 15 % à 31 %

Le temps a toute son importance

En supposant un taux de rendement net de 5 %, avec un total de 48 000 \$ en cotisations, voyez combien le fait de commencer tôt à épargner une somme moins élevée chaque mois peut faire toute une différence.



Si vous approchez de la retraite et vous ne vous sentez pas prêt, reporter votre retraite pourrait être une sage décision.

De plus en plus de gens qui approchent de la retraite choisissent de toucher seulement une partie de leur épargne-retraite tout en continuant à travailler à temps partiel et à épargner. Certains choisissent de prendre graduellement leur retraite, en travaillant moins d'heures, histoire de demeurer actif quelque temps encore. C'est peut-être l'option que vous choisirez si vous craignez de ne pas avoir assez épargné ou si vous voulez continuer à vous tenir occupé.



Choisissez vos placements

Risque et rendement

Votre programme collectif vous donne l'occasion de choisir des fonds de placement qui permettent à vos épargnes de fructifier à long terme. La croissance de vos placements dépendra de la durée de la période de placement et, aussi, du niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.

La volatilité des marchés est la fluctuation à la hausse ou à la baisse d'un placement au fil du temps, et le risque est la possibilité de gains ou de pertes. L'augmentation ou la diminution de la valeur de votre placement est votre rendement. Généralement, plus le risque d'un placement est élevé, plus les gains et les pertes potentiels sont élevés. À l'inverse, plus un placement est considéré comme sûr, plus son rendement potentiel sera faible.

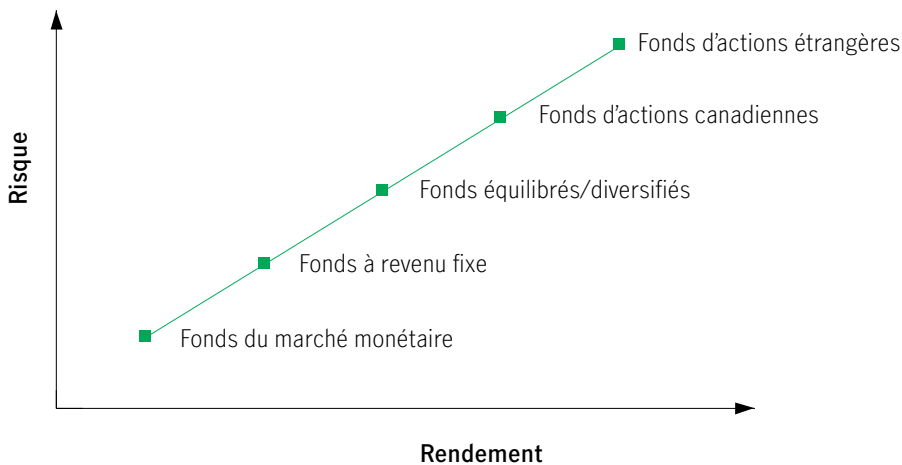
Pour naviguer avec aisance dans le monde des placements, vous devez déterminer votre tolérance au risque; autrement dit, savoir à quel point vous êtes prêt à équilibrer risque et rendements potentiels.

Types de fonds de placement

Les fonds de placement variables investissent dans divers titres (p. ex. bons du Trésor, obligations, actions) qui offrent différents niveaux de risque selon les objectifs de placement propres à chaque fonds. Vos placements dans ces fonds ne sont pas garantis.

Le graphique ci-dessous illustre la relation entre le niveau de risque et le rendement des différents types de fonds de placement variables.

Comparaison de la relation risque-rendement



Visionnez une série de courtes vidéos à l'adresse manuvie.ca/campagne/principes-base-investissement pour en apprendre davantage sur les placements.

Pour obtenir plus de renseignements sur les fonds de placement qui vous sont proposés, consultez vos sommaires des fonds et rendements des fonds. Utilisez les codes des fonds dans le rapport pour trouver les sommaires détaillés des fonds à l'adresse manuvie.ca/trouvermesfonds.

Votre profil d'investisseur

Votre profil d'investisseur aide à déterminer le niveau de risque que vous êtes prêt à prendre pour vos placements. Pour connaître votre profil d'investisseur, remplissez le questionnaire qui se trouve dans Votre guide d'inscription. Vous saurez ainsi si vous êtes un investisseur conservateur, modéré ou audacieux.

Votre horizon de placement

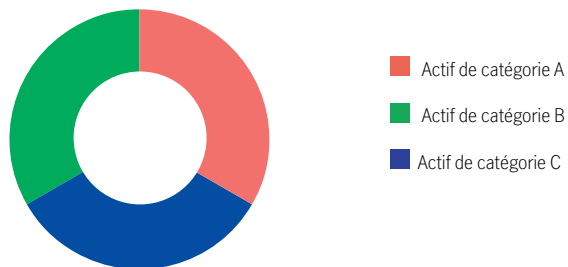
Pendant combien de temps allez-vous placer votre argent? Combien d'années vous séparent de la retraite?

L'une des meilleures façons de composer avec le risque et les potentiels de rendement variables, c'est de tenir compte de votre profil d'investisseur et de votre horizon de placement au moment de choisir vos placements. S'il vous reste des dizaines d'années avant de cesser de travailler, vous serez probablement plus à l'aise avec des investissements plus risqués. Par contre, si la retraite est pour bientôt, il sera préférable de choisir des placements moins risqués.

Répartition de l'actif

Il s'agit de la combinaison des diverses catégories d'actif, comme les actions (p. ex. les fonds d'actions), les titres à revenu fixe (p. ex. les fonds d'obligations) et les fonds garantis. Une fois que vous aurez déterminé votre profil d'investisseur et votre horizon de placement, vous pourrez commencer à vous bâtir un portefeuille bien diversifié.

Diversifiez votre actif



La diversification est l'un des meilleurs moyens de gérer le risque. En ayant un portefeuille composé de différents types de fonds, meilleures sont vos chances d'éviter que votre portefeuille soit négativement affecté par une baisse marquée d'un type de placement. La diversification permet aussi de réduire l'incidence négative que pourrait avoir le rendement décevant d'un fonds en particulier sur le rendement global de votre portefeuille.

Rééquilibrage de l'actif

En fonction des conditions du marché, les rendements des actions et des obligations évoluent différemment. Par exemple, la valeur d'un fonds d'actions peut diminuer, tandis que celle d'un fonds de titres à revenu fixe peut augmenter. En rééquilibrant périodiquement vos actifs, vous pourrez maintenir une répartition uniforme, qui cadre avec vos objectifs de retraite. Si vous préférez que nous le fassions pour vous, activez le rééquilibrage automatique (il vous est peut-être offert dans le cadre de votre programme d'épargne collectif).





Gardez le cap





Lorsqu'un événement important vient changer votre vie, il est toujours judicieux de revoir votre planification financière pour l'avenir.

Chacune des situations énumérées ci-dessous pourrait être une bonne raison de revoir vos plans et vos objectifs d'épargne pour l'avenir. Cochez les cases qui s'appliquent à votre situation.

Événements qui pourraient mener à une plus grande stabilité financière

- Premier emploi
- Nouvelle carrière
- Départ des enfants
- Vente d'une maison
- Héritage

Événements d'examiner votre régime

- Déclaration de revenus
- Départ à la retraite imminent

Événements qui pourraient exiger un peu plus de planification

- Achat d'une voiture
- Mariage récent
- Congé parental
- Arrivée d'un bébé
- Achat d'une première maison
- Perte d'emploi
- Retour aux études
- Maladie d'un membre de la famille
- Divorce ou séparation



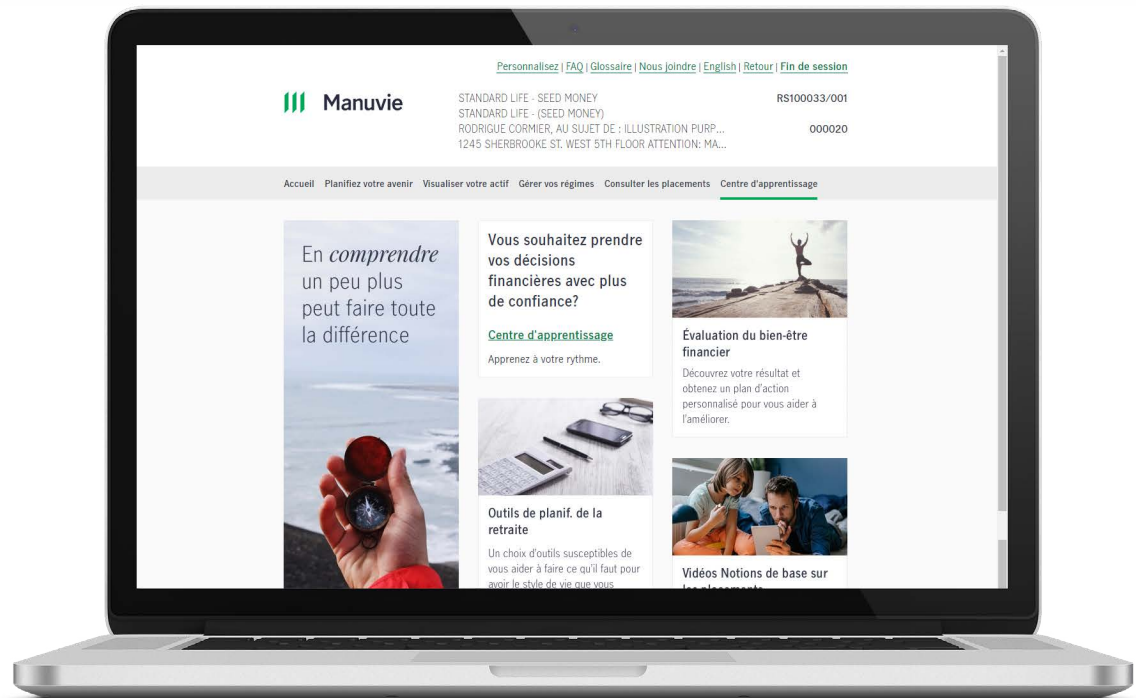
Des outils pour garder le cap

Votre Salon VIP

Une fois que vous serez inscrit à votre programme collectif, ouvrez une session dans le Salon VIP à manuvie.ca/PRO, où vous pourrez faire le point rapidement et efficacement.

Sur la page d'accueil, vous pourrez :

- Personnaliser tableau de bord à l'aide de la fonction glisser-déposer
- Obtenir une vue d'ensemble de votre actif
- Mettre à jour vos renseignements personnels
- Lire les messages de la part de votre promoteur de régime
- Déterminer votre Profil d'investisseur (tolérance au risque)
- Utiliser le Calculateur de retraite pour déterminer combien vous devez épargner pour la retraite, vous indiquer si vous êtes sur la bonne voie et pour combler l'écart entre votre cible et votre revenu projeté
- Consulter votre relevé et plus encore



Voici un aperçu de ce que vous trouverez dans chaque section du Salon VIP :

1. Planifiez votre avenir

- Les éléments clés : votre programme collectif, placements, planification, événements de la vie et gestion du budget
- Accédez aux outils de planification : le questionnaire profil d'investisseur, le Calculateur de retraite avec l'actif de votre programme collectif et le Calculateur de revenu de retraite
- Renseignez-vous au sujet des Régimes personnels de Manuvie^{MC}, une option d'épargne collective, disponible à la terminaison de votre emploi ou à la retraite

2. Visualisez votre actif

- Sommaire des régimes
- Historique des transactions
- Cotisations au REER et au CELI pour l'année précédente et l'année courante, y compris les reçus d'impôt
- Feuilles d'impôt
- Tableau des échéances des fonds de dépôts à terme garantis
- Relevés

Dites adieu au papier

Afin d'obtenir les relevés électroniques, cliquez sur Paramètres de livraison du relevé, choisissez le format que vous préférez, indiquez votre adresse électronique, puis cliquez sur Soumettre.

3. Gérer vos régimes

- Options de modification des directives de placement
- Options cotisation en ligne et modification du taux de cotisation
- Transferts entre fonds et rééquilibrage de l'actif
- Renseignements personnels
- Désignation de bénéficiaire
- Formulaire, publications et accès à d'autres sites

4. Consulter vos placements

- Historique des valeurs de fermeture (téléchargement et création de graphiques)
- Frais et rendement de fonds
- Taux de rendement personnalisé
- Gestion des risques du portefeuille – détermine le niveau de risque de vos placements
- Vidéo Notions de base sur les placements - ce que vous devez savoir
- Autres renseignements relatifs aux placements

5. Centre d'éducation

Apprenez-en plus sur ce que votre programme d'épargne-retraite collectif a à offrir grâce à notre bibliothèque d'articles, de vidéos et d'outils interactifs.





1 800 242-1704

Appelez Manuvie si vous avez besoin :

- d'accéder au Salon VIP
- de renseignements et d'assistance sur les placements
- de renseignements sur le programme d'épargne ou sur votre compte (p. ex. cotisations, retraits)
- d'aide pour certaines opérations (p. ex. transferts entre fonds, modification de la répartition des placements)
- d'aide pour transférer ou consolider vos actifs à Manuvie, le cas échéant



Pour avoir accès en tout temps à votre compte, vous n'avez qu'à ouvrir une session pour accéder à votre compte en ligne, puis à télécharger l'application Services mobiles Manuvie – vous pourrez alors vérifier votre épargne et suivre vos progrès, où que vous soyez.



Pour en savoir plus :

Parlez à l'un de nos représentants du Centre de Contact Client si vous avez besoin d'assistance.

1 800 242-1704

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h (heure de l'Est).

manuvie.ca



Manuvie, le M stylisé, et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

MBPSCS4768FR GF12588 CCF 01/2021 AODA